

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence du maire, le 18 mars 2014 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :

- M. Paul Leduc, maire
- M. Steve Gagnon, district 1
- M. Pierre O'Donoughue, district 2
- Mme Francine Raymond, district 3
- M. Serge Séguin, district 4
- M. Claudio Benedetti, district 5
- M. Alexandre Plante, district 6
- M. Antoine Assaf, district 7
- M. Pierre Jetté, district 8
- Mme Doreen Assaad, district 9
- M. Daniel Lucier, district 10

Sont également présents :

- M. Patrick Savard, directeur général
- Me Isabelle Grenier, directrice des services juridiques et greffière

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

1. Ordre du jour

140318-101

1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil.

3. Procès-verbaux

140318-102

3.1 PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE ORDINAIRE - 18 FÉVRIER 2014 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Brossard du 18 février 2014, en modifiant la résolution 140218-058 afin de remplacer le nom de l'adjudicataire par «Vincent Leclerc & associés Architectes», firme ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille d'évaluation et du prix, et le montant par 24 978,32 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Communications

140318-103

4.1 SERVICES PROFESSIONNELS EN COMMUNICATION - CONTRAT SI-13-592 - PROLONGATION

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil prolonge le contrat SI-13-592 relatif aux services professionnels en communication de la firme Nobilis, du 20 mars 2014 au 20 mars 2015, selon le taux horaire soumis de 120 \$ de l'heure et selon les conditions de sa soumission et du devis pour un montant de 33 112,80 \$, taxes de 14,975 % incluses, en fonction de l'estimation du nombre d'heures inscrit au bordereau de soumission.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

5. Travaux publics

140318-104

5.1 FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE MOBILIER - CONTRAT SI-14-689 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-689 relatif à la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier de bureau nécessaire au réaménagement des locaux à la Direction des travaux publics au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe API inc., au montant de 41 909,53 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-105

5.2 TRAVAUX D'ARBORICULTURE - CONTRAT SP-14-697/TP-14-12-PA - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-697/TP-14-12-PA relatif aux travaux d'arboriculture, pour une durée de trois ans, du 19 mars 2014 au 18 mars 2017, au plus bas soumissionnaire conforme, Émondage Richelieu inc., selon les prix unitaires soumis et selon les conditions de la soumission et du devis, pour un montant total de 402 355,01 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-106

5.3 ACQUISITION D'UN VÉHICULE FOURGON ÉQUIPÉ D'UNE NACELLE - CONTRAT SP-14-696/TP-14-11-ME - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-696/TP-14-11-ME relatif à l'acquisition d'un véhicule fourgon équipé d'une nacelle, au plus bas soumissionnaire conforme, Mercedes Benz Rive-Sud, selon le prix forfaitaire soumis et selon les conditions de la soumission et du devis, pour un montant total de 184 385,80 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-107

5.4 TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARC LOUISBOURG - CONTRAT SP-14-688/PB-13-12-PT - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-688/PB-13-12-PT relatif aux travaux d'aménagement du parc Louisbourg, au plus bas soumissionnaire conforme, Terrassement technique Sylvain Labrecque inc., selon les prix unitaires soumis et selon les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 418 825,99 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-108

5.5 FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN ARRÊT-BALLE AU PARC SAINT-ALPHONSE - CONTRAT SI-14-682/ PB-13-40-PT - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-682/PB-13-40-PT relatif à la fourniture et à l'installation d'un arrêt-balle au parc Saint-Alphonse, au plus bas soumissionnaire conforme, Clôture Spec II inc., selon le prix forfaitaire soumis et selon les conditions de la soumission et du devis, pour un montant total de 42 805,19 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-109

5.6 ACQUISITION D'UN PLANTEUR DE SIGNALISATION SUR REMORQUE - CONTRAT SI-14-690/TP-14-10-ME - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat SI-14-690 relatif à l'achat d'un planteur de signalisation sur remorque, au plus bas soumissionnaire conforme, Magnéto Laval inc., selon le prix forfaitaire soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 67 260,38 \$, taxes de 14,975 % incluses.

Pour le paiement de cette acquisition, le conseil approuve le virement budgétaire de 13 900 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-110

5.7 FOURNITURE ET LIVRAISON DES CARBURANTS - CONTRAT CAR-2014 ACCORDÉ PAR L'UMQ À ÉNERGIE VALÉRO INC. - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil accorde le contrat CAR-2014 relatif à la fourniture et à la livraison de carburants, à la compagnie Énergie Valéro inc., distributeur Ultramar pour la Montérégie, octroyé par l'Union des municipalités du Québec pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015, pour un montant approximatif de 265 400 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-111

5.8 ACHAT DE CAMIONNETTES NEUVES 2013 OU 2014 - CONTRAT SP-14-685/TP-13-38-ME - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-685/TP-13-38-ME relatif à l'achat de trois camionnettes F350, au plus bas soumissionnaire conforme, Jacques Olivier Ford inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 195 710,44 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-112

5.9 SERVICE D'ENLÈVEMENT OU DE RECOUVREMENT DE GRAFFITIS ET APPLICATION DE PROTECTEUR CONTRE LES GRAFFITIS - CONTRAT SP-13-664/TP-13-34-BA - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil octroie le contrat SP-13-664 relatif au service d'enlèvement ou de recouvrement des graffitis et application de protecteur contre les graffitis, pour une période d'un an, du 19 mars 2014 au 18 mars 2015, avec possibilité de quatre reconductions d'un an, au deuxième plus bas soumissionnaire conforme, L'Effaceur inc., étant donné le retrait du plus bas soumissionnaire conforme, aux prix unitaires soumis et selon les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 58 909,57 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-113

5.10 TRANSMISSION DES MESURES DE PRÉCIPITATIONS HIVERNALES - VILLE DE LONGUEUIL - ENTENTE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve l'entente avec la Ville de Longueuil relative à la transmission des mesures de précipitations hivernales de la station météorologique de l'aéroport de St-Hubert et autorise le directeur des travaux publics à la signer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-114

5.11 RENOUELEMENT DU CONTRAT SP-11-390 / PB-11-09-BA POUR LES SERVICES D'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil approuve le renouvellement du contrat SP-11-390 / PB-11-09-BA pour les services d'un entrepreneur général accordé à C.&G. Beaulieu inc. pour une période de deux années supplémentaires se terminant le 31 mars 2016, aux mêmes conditions, pour un montant n'excédant pas 150 000 \$, taxes de 14,975 % incluses, pour les deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-115

5.12 RENOUELEMENT DU CONTRAT SP-11-391 / PB-11-10-BA POUR LES SERVICES D'ENTREPRENEUR PLOMBIER

Il est proposé par le conseiller Claudio Benedetti
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil approuve le renouvellement du contrat SP-11-391 / PB-11-10-BA pour les services d'un entrepreneur plombier accordé à Gastier M.P. inc. pour une période de deux années supplémentaires se terminant le 31 mars 2016, aux mêmes conditions, pour un montant n'excédant pas 30 000 \$, taxes de 14,975 % incluses, pour les deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Loisir, culture et vie communautaire
--

140318-116

6.1 PARC SAINT-LAURENT – CIRCUIT VITALITÉ – AUTORISATION DE DEVANCER UN PROJET PRÉVU EN 2016 AU PTI

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil autorise la réalisation, en 2014, des travaux pour le projet « Circuit d'entraînement en plein air » au parc Saint-Laurent, prévu au programme triennal d'immobilisation en 2016 et approuve l'affectation d'une somme de 45 076 \$ au financement de ce projet à même l'excédent accumulé affecté – Parcs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-117

6.2 SURVEILLANCE ET ENTRETIEN LÉGER - TERRAINS SPORTIFS - L.N.D.B. - L.S.A.B. - ENTENTE - DÉLÉGATION SIGNATAIRE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Serge Séguin

Et résolu que le conseil approuve l'entente avec les associations de quartier, Loisirs Notre-Dame de Bonsecours (L.N.D.B.) et Loisirs du secteur A de Brossard (L.S.A.B.), relative à la surveillance et à l'entretien léger des terrains sportifs des parcs Balzac, Briand, Champlain, Olympia, Poly-aréna, Saint-Alphonse, Sorbonne, Trahan, Vanier et Victorin, pour l'année 2014, pour un montant approximatif de 55 000 \$ non taxable.

La directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire est autorisée à signer tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

140318-118

8.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES - DU 14 FÉVRIER AU 13 MARS 2014

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil approuve la liste des virements budgétaires pour la période du 14 février au 13 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-119

8.2 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil approuve la liste des imprévus aux contrats pour la période du 19 février au 18 mars 2014.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

9. Ressources humaines

140318-120

9.1 EMPLOYÉS RÉGULIERS ET CONTRACTUELS CADRES - MOUVEMENT DE MAIN-D'OEUVRE

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoughue

Et résolu que le conseil autorise et ratifie la liste d'embauche et de mouvement de main-d'œuvre concernant les employés réguliers et contractuels cadres datée du 17 mars 2014.

Le conseil autorise le directeur général à signer, s'il y a lieu, tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Services juridiques

140318-121

11.1 RÈGLEMENT REG-280 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE CRÉER LES ZONES L13C ET L15H À MÊME LA ZONE L07C ET D'AJOUTER LES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À CES ZONES - ADOPTION

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-280 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de créer les zones L13C et L15H à même la zone L07C et d'ajouter les dispositions spécifiques à ces zones.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-122

11.2 RÈGLEMENT REG-282 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN D'AUTORISER, DANS LES ZONES C03I ET J03I, LES USAGES P089810: ORGANISATION RELIGIEUSE ET P089860: ORGANISATION CIVIQUE ET DE PRÉVOIR DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR CES USAGES - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-282 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser, dans les zones C03I et J03I, les usages « P089810 : Organisation religieuse » et « P089860 : Organisation civique » et de prévoir des dispositions particulières pour ces usages.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-123

11.3 RÈGLEMENT REG-283 RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS - ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoughue
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-283 *relatif aux usages conditionnels.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-124

11.4 **RÈGLEMENT REG-284 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1642 AFIN DE LIMITER LE NOMBRE MAXIMAL D'ÉTAGES DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS DANS LA ZONES C01H ET D'EXIGER DES NORMES DE CONCEPTION PARTICULIÈRES, PERMETTANT D'ATTÉNUER LE BRUIT, POUR LES LOGEMENTS IMPLANTÉS À PROXIMITÉ DU POSTE DE TRANSFORMATION D'ÉLECTRICITÉ DANS LES ZONES C01H, C08H ET C13H - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-284 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin de limiter le nombre maximal d'étages des bâtiments résidentiels dans la zone C01H et d'exiger des normes de conception particulières, permettant d'atténuer le bruit, pour les logements implantés à proximité du poste de transformation d'électricité dans les zones C01H, C08H et C13H.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-125

11.5 **RÈGLEMENT REG-287 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) 1641 AFIN D'AJOUTER DES CRITÈRES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE SECTEUR MARIE-VICTORIN / SAINT-LAURENT - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Alexandre Plante
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-287 *modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 1641 afin d'ajouter des critères supplémentaires pour le secteur Marie-Victorin / Saint-Laurent.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-126

11.6 **RÈGLEMENT REG-288 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE TARIF REG-7 AFIN D'APPORTER DES MODIFICATIONS À LA SECTION URBANISME DE LA GRILLE DE TARIFICATION - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil adopte le règlement REG-288 *amendant le règlement de tarif REG-7 afin d'apporter des modifications à la section urbanisme de la grille de tarification.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-127

- 11.7** **RÈGLEMENT REG-289 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 204 AFIN DE PRÉCISER LA NOTION DE MORCELLEMENT ET DE REVOIR LES AMÉNAGEMENTS QUI SONT EXCLUS DE LA SUPERFICIE À CÉDER POUR FINS DE PARC, DE TERRAIN DE JEU OU D'ESPACE NATUREL - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donnée par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-289 *modifiant le règlement de lotissement 204 afin de préciser la notion de morcellement et de revoir les aménagements qui sont exclus de la superficie à céder pour fins de parc, de terrain de jeu ou d'espace naturel.*

140318-128

- 11.8** **RÈGLEMENT REG-289 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 204 AFIN DE PRÉCISER LA NOTION DE MORCELLEMENT ET DE REVOIR LES AMÉNAGEMENTS QUI SONT EXCLUS DE LA SUPERFICIE À CÉDER POUR FINS DE PARC, DE TERRAIN DE JEU OU D'ESPACE NATUREL - ADOPTION PREMIER PROJET**

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Alexandre Plante

Et résolu que le conseil adopte le premier projet de règlement REG-289 *modifiant le règlement de lotissement 204 afin de préciser la notion de morcellement et de revoir les aménagements qui sont exclus de la superficie à céder pour fins de parc, de terrain de jeu ou d'espace naturel.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-129

- 11.9** **RÈGLEMENT REG-291 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1479 RELATIF AUX PARCS, TERRAINS DE JEUX ET ENDROITS PUBLICS - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-291 *modifiant le règlement 1479 relatif aux parcs, terrains de jeux et endroits publics.*

140318-130

- 11.10** **RÈGLEMENT REG-290 ORDONNANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DES PRAIRIES, DANS LE SECTEUR L, ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 3 300 000 \$ - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par la conseillère Doreen Assaad à l'effet que sera présenté, lors d'une prochaine séance, le règlement REG-290 *ordonnant des travaux d'aménagement du chemin des Prairies, dans le secteur L, et décrétant un emprunt de 3 300 000 \$.*

12. Urbanisme

140318-131

- 12.1** **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - PROCÈS-VERBAUX RÉUNIONS DU 10 FÉVRIER ET DU 5 MARS 2014**

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil entérine les recommandations du comité consultatif d'urbanisme des procès-verbaux du 10 février et du 5 mars 2014 et approuve les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées aux procès-verbaux :

- CCU-140210-3.1** **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), PROJET FAUBOURG LONDONNIEN – HABITATIONS TRIGONE – ÎLOT CENTRAL - BÂTIMENTS DE 5 ET 8 LOGEMENTS JUMELÉS**
- CCU-140210-3.5** **PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 2001-2003, BOULEVARD DE ROME –HOTEL DE VILLE –**

RÉFECTION DES FAÇADES ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR AVANT

- CCU-140210-5.1** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 6305 ET 6325, BOULEVARD DE ROME, 9805, 9815, 9825 ET 9835, BOULEVARD LEDUC – CITÉ DIX30 RÉSIDENTIEL – MODIFICATION À L'AMÉNAGEMENT DE L'EMPLACEMENT APPROUVÉ
- CCU-140210-5.2** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 900, RUE VAN DYCK – MODIFICATION DU TOIT
- CCU-140210-5.4** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 1750, RUE ALBERT – CONSTRUCTION D'UNE HABITATION BIFAMILIALE
- CCU-140210-5.5** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 6175, RUE AUMONT – ÉCOLE SAINTE-CLAIRE – MODIFICATION À L'ARCHITECTURE DU BÂTIMENT
- CCU-140210-5.6** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 3641-3643-3645, RUE D'ORLÉANS (3560, CHEMIN DES PRAIRIES ACTUEL) – CONSTRUCTION DE TROIS HABITATIONS UNIFAMILIALES ISOLÉES
- CCU-140210-6.1** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 3, PLACE DU COMMERCE –LE SKRATCH –RÉFECTION DE LA FAÇADE ET AMÉNAGEMENT D'UNE TERRASSE
- CCU-140210-7.1** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 6598, BOULEVARD TASCHEREAU – AFFICHAGE SERVICE AU VOLANT – TIM HORTONS
- CCU-140210-7.2** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 5855, BOULEVARD TASCHEREAU – AFFICHAGE – DUCLOS ASSURANCE INC.
- CCU-140210-7.3** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), 9055, BOULEVARD TASCHEREAU – AFFICHAGE SERVICE AU VOLANT – TIM HORTONS
- CCU-140305-3.1** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), CITÉ DIX30 COMMERCIAL – PLAN CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT – ZONE L07C (L13C PROJETÉE)
- CCU-140305-3.2** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), CITÉ DIX30 COMMERCIAL- 8005, BOULEVARD DU QUARTIER – BÂTIMENT C4 – ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Et reporte le plan d'implantation et d'intégration architecturale ci-dessous :

- CCU-140210-5.3** PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA), RUE BEAUMARCHAIS – QUARTIER B – MODIFICATION DU TYPE DE BÂTIMENT APPROUVÉ AU PLAN D'ENSEMBLE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-132

- 12.2** DÉROGATION MINEURE - 8005 ET 8015, BOULEVARD DU QUARTIER - ZONE L07C (L13C PROJETÉE) - LOT : PC-28102 - BÂTIMENTS C4 ET C5 - CITÉ DIX30 COMMERCIAL

a) Audition des personnes intéressées;

Des explications sont fournies en réponse aux questions posées.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser une réduction de l'espace libre avant et latéral gauche de 15 m minimum prescrit à 6 m et autoriser l'aménagement de rangées de cases de stationnement comportant un îlot de verdure à une seule extrémité au lieu des deux;

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 8005 et 8015, boulevard du Quartier - Zone L07C (L13C projetée) - Lot PC-28102, conformément à la recommandation numéro CCU-140305-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

140318-133

12.3 DÉROGATION MINEURE - 3641-3643-3645, RUE D'ORLÉANS - ZONE O05H - LOTS 5 408 841, 5 408 842 ET 5 408 843 PROJETÉS

a) Audition des personnes intéressées;

Aucune question n'a été posée.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser une profondeur de lot variant de 24 mètres à 25 mètres, au lieu du minimum prescrit de 27 mètres;

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Doreen Assaad

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 3641-3643-3645, rue d'Orléans - Zone O05H - Lots 5 408 841, 5 408 842 et 5 408 843, conformément à la recommandation numéro CCU-140210-8.5 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-134

12.4 DÉROGATION MINEURE - CITÉ DIX30 RÉSIDENTIEL - ZONE L07C (PROJETÉE L15H) - LOT PC-28102

a) Audition des personnes intéressées;

Des explications sont fournies en réponse aux questions posées.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de réduire la largeur de la bande paysagère à 0,50 m au lieu de 3 m minimum prescrit en bordure d'un espace de stationnement;

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 6305 et 6325, boulevard de Rome et 9805, 9815, 9825 et 9835, boulevard Leduc - Zone L07C (zone projetée L15H) - Lot PC-28102, conformément à la recommandation numéro CCU-140210-8.2 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-135

12.5 DÉROGATION MINEURE – 1750, RUE ALBERT – ZONE A01H – LOT 2 025 957

a) Audition des personnes intéressées;

Des explications sont fournies en réponse aux questions posées.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser un espace libre arrière de 3,60 mètres, au lieu du minimum prescrit de 5 mètres;

Il est proposé par la conseillère Francine Raymond
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au 1750, rue Albert - Zone A01H - Lot 2 025 957, conformément à la recommandation numéro CCU-140210-8.4 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-136

12.6 DÉROGATION MINEURE - PROJET FAUBOURG LONDONIEN, RUES DE LUNAN ET DE LONDRES - LOTS 5 365 166 ET 5 365 167 - ZONE L14H

a) Audition des personnes intéressées;

Des explications sont fournies en réponse aux questions posées.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but de réduire la superficie minimale d'espaces récréatifs de 70 m² par logement à 67 m² par logement;

Il est proposé par la conseillère Doreen Assaad
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil municipal accorde la dérogation mineure demandée relative au projet Faubourg Londonien, rues de Lunan et de Londres - Zone L14H - Lots 5 365 166 et 5 365 167, conformément à la recommandation numéro CCU-140210-8.1 du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-137

12.7 SERVICES PROFESSIONNELS DE SOUTIEN EN GESTION DE PROJETS EN URBANISME – APPEL D'OFFRES SP-14-686 – OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil accorde le contrat SP-14-686 relatif à des services professionnels de soutien en gestion de projets en urbanisme, au seul soumissionnaire s'étant qualifié, AECOM consultant inc., dont la soumission est conforme, pour une période d'un an, selon les prix unitaires soumis et selon les conditions de la soumission et du devis.

Les conseillers Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre cette proposition.

ADOPTÉE SUR DIVISION

13. Génie

140318-138

13.1 SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE - RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que le conseil résilie le contrat d'architecture SP-13-600 et accorde le contrat SI-14-694 relatif aux services professionnels en architecture pour la réalisation des plans d'aménagement des espaces intérieurs, incluant la surveillance des travaux, au soumissionnaire qui a obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille d'évaluation et du prix, Nadeau Nadeau Blondin Architectes inc., selon les prix forfaitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 79 332,75 \$, taxes de 14,975 % incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes

140318-139

14.1 SUBVENTIONS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lucier
Appuyé par le conseiller Pierre O'Donoghue

Et résolu que le conseil accorde une subvention de 400 \$, versée sous réserve du respect des conditions exigées à la *Politique de reconnaissance et de soutien des organismes*, à l'Association sportive de ringuette de Brossard inc. et à l'organisme Action intégration en déficience intellectuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-140

14.2 RECONNAISSANCE ORGANISME

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté
Appuyé par la conseillère Francine Raymond

Et résolu que le conseil accorde le statut d'organisme «régional» à l'organisme *Club cycliste Les bicycologues*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

140318-141

14.3 APPUI À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – FONDS CHANTIERS CANADA

CONSIDÉRANT que la réhabilitation des infrastructures municipales est fondamentale pour la prospérité du Québec et du Canada et constitue un défi tripartite des gouvernements fédéral, provincial et municipal;

CONSIDÉRANT que les municipalités québécoises ont été des partenaires de premier plan dans la relance économique du Canada en mettant en oeuvre des centaines de projets d'infrastructures;

CONSIDÉRANT que l'étude de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) sur l'état des infrastructures municipales au Québec réalisée par les firmes Deloitte et E&B Data démontre des besoins majeurs qui nécessitent des investissements de plus de 2 G\$ supplémentaires au niveau actuel;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a annoncé dans son budget 2013-2014 un nouveau plan d'infrastructure à long terme doté de 47 G\$ à titre de nouveaux fonds pour les infrastructures nationales, provinciales et locales;

15. Dépôt – documents

140318-143

15.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER - DU 13 FÉVRIER AU 12 MARS 2014

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 13 février au 12 mars 2014, est déposée.

140318-144

15.2 EMPLOYÉS SYNDIQUÉS RÉGULIERS, TEMPORAIRES ET SAISONNIERS - EMBAUCHE ET MOUVEMENT DE MAIN D'OEUVRE - DÉPÔT

La liste d'embauche et de mouvement de main-d'oeuvre des employés syndiqués, réguliers, temporaires et saisonniers datée du 11 mars 2014 est déposée.

140318-145

15.3 CERTIFICAT POUR LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT - REG-276 - DÉPÔT

Le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement REG-276 *modifiant le règlement de zonage 1642 afin d'autoriser l'usage C156310 « Autos, commerce de détail d' » dans la zone S03C et de prévoir des dispositions particulières applicables à l'usage* est déposé.

16. Conseil d'agglomération

140318-146

16.1 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 20 MARS 2014 - ORIENTATIONS

Il est proposé par le conseiller Serge Séguin
Appuyé par le conseiller Daniel Lucier

Et résolu que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-140320-1.2, 1.6 à 1.14, 1.16, 1.19 à 1.23, 1.26 et 1.27, et pour le point 1.24 le conseil est en attente d'information.

Le conseil donne, au maire ou à son représentant, l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou plusieurs de ces orientations si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

Messieurs Antoine Assaf et Steve Gagnon votent contre les points 1.21 et 1.24.

ADOPTÉE SUR DIVISION

140318-147

16.2 CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - RAPPORT DU MAIRE

Aucun fait significatif relatif à l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 20 février 2014 n'est mentionné.

17. Levée de l'assemblée

140318-148

17.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Pierre O'Donoghue
Appuyé par le conseiller Claudio Benedetti

Et résolu que la séance soit levée à 21h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LE MAIRE,

LA GREFFIÈRE,

Paul Leduc

Isabelle Grenier